

APPEL À PROJETS

Un battement d'ailes
à la fois

CAP SUR
LA SANTÉ
MENTALE

MOUVEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC
Promouvoir. Soutenir. Outiller.



EXPOSITION COLLECTIVE - 2 au 31 mai 2022 -

Dans le cadre de la
Semaine de la santé mentale

Un battement d'ailes à la fois

Quel sera ton battement d'ailes pour
faire avancer la transition écologique ?

Lieu - Atrium de la Maison du
développement durable

Âge requis - 8 à 28 ans

Date de tombée pour la réception des
vidéos explicatives - 15 avril 2022

Date de tombée pour la réception des
oeuvres graphiques - 22 avril 2022





Dans le cadre de la **Semaine de la santé mentale 2022** se déroulant du 2 au 8 mai, **Mouvement Santé mentale Québec** et la **Maison du développement durable** t'invitent à participer à une exposition collective d'œuvres portant sur la transition écologique et le développement durable en lien avec la santé mentale.

Sous le thème **“Un battement d'ailes à la fois”**, nous t'invitons à réfléchir aux actions et aux initiatives porteuses que tu aimerais voir dans les plans électoraux lors des prochaines élections, afin de les représenter dans une œuvre graphique accompagnée d'une vidéo explicative.

Et toi ? Quel sera ton battement d'ailes pour faire avancer la transition écologique ?

POUR CRÉER TON OEUVRE

Format et réalisation des œuvres graphiques

Les œuvres peuvent être réalisées individuellement ou collectivement.

Les œuvres individuelles doivent respecter le format 8 ½ x 11 po, en format paysage (horizontal) et les œuvres collectives ne doivent pas dépasser 34 po de hauteur par 33 po de largeur.

Celles-ci doivent être réalisées sur du papier de type aquarelle ou une matière équivalente.

*Évite les papiers trop minces qui pourraient s'abîmer dans le transport et l'installation.



Format et réalisation de la vidéo (si tu en as envie !)

As-tu un message pour les élu.e.s ?

Afin d'accompagner ton œuvre et pour communiquer ton message aux élu.e.s, tu peux, si tu le souhaites, nous envoyer une courte vidéo (maximum 15 secondes). Nous ferons ensuite un montage pour diffuser la vidéo à l'exposition et pour la faire suivre aux élu.e.s. Pour apparaître dans cette capsule, nous devons avoir reçu ta vidéo au plus tard le vendredi 15 avril à 17h00*.

Dans ta vidéo

- Un beau grand sourire en nous montrant ton oeuvre à l'écran
- Ton nom, ton âge et la région où tu habites (parle lentement et bien fort !)
- Le titre de ton oeuvre (on veut l'entendre !)
- Ton message en une courte phrase (articule bien, ton message pourrait se rendre loin !)
- **IMPORTANT: tu dois terminer ta vidéo en disant bien fort "Un battement d'ailes à la fois"**
- Identifie ta vidéo avec : ton nom, école ou organisme s'il y a lieu et le titre de ton oeuvre



Envoi des oeuvres et des vidéos

*N'oublie pas de bien identifier ton œuvre, surtout si tu veux la récupérer à la fin de l'exposition !

Nom complet

de téléphone et/ou adresse courriel

L'envoi des œuvres peut se faire de l'une des manières suivantes :

1. **Par la poste** : à l'attention de La Maison du développement durable
50, rue Ste-Catherine O, Montréal QC, H2X 3V4
2. **En personne** durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 à La Maison du développement durable au : 50, rue Ste-Catherine O, Montréal QC, H2X 3V4
3. L'envoi de la **vidéo via WeTransfer**, à l'adresse courriel : relationspubliques@mouvementsmq.ca

300 œuvres seront choisies* pour être exposées dans l'Atrium à la Maison du développement durable du 2 au 31 mai 2022 inclusivement.

**La sélection des œuvres et des capsules vidéo sera faite par un comité de sélection constitué de membres des équipes de Mouvement Santé mentale Québec et de la Maison du développement durable, basé sur le respect des critères ci-hauts mentionnés.*



Droits à l'image et à la diffusion

Note qu'en nous envoyant ta vidéo, tu consens à ce que ton image soit utilisée et diffusée, sans aucune restriction de support, de lieux et sans aucune limitation dans le temps et ce, dans le cadre du montage vidéo réalisé pour la Semaine de la santé mentale 2022. La Maison du développement durable et Mouvement Santé mentale Québec se déchargent de toute responsabilité aux suites de la diffusion de ladite vidéo.

Disposition des oeuvres suite à l'exposition

Note que les œuvres ne seront pas conservées suite à l'exposition. Si toutefois tu souhaites les avoir, il sera possible de venir les récupérer en personne, pendant nos heures d'ouverture, entre le 1er et le 10 juin. Après quoi, elles seront recyclées.

Pour toutes questions, merci de communiquer avec **Maude Desbois** à l'adresse courriel suivante : **mdesbois@lamdd.org**

Au plaisir de voir et d'entendre ton battement d'ailes !